

MINISTRE DE LA CULTURE
ET DU TOURISME

=====

SECRETARIAT GENERAL

=====

DIRECTION GENERALE DE LA
SEMAINE NATIONALE DE LA CULTURE

=====



BURKINA FASO

=====

Unité – Progrès – Justice

MARCHE DES ARTS

EDITION 2020

SEMAINE NATIONALE DE LA CULTURE

Appel à manifestation d'intérêt (inscription) pour l'Accréditation des entrepreneurs culturels et structures en charge de la formation et de l'enseignement culturel, artistique et littéraire

FICHE SYNTHETIQUE

Structure organisatrice : Direction Générale de la Semaine Nationale de la Culture

Intitulé de l'action: Marché des Arts

Catégories artistiques et littéraires mis en marché: Arts du spectacle ; Arts plastiques et appliqués ; Littérature

Operateurs ciblés :

ARTS DU SPECTACLE : Directeurs de festivals, Directeurs et Gestionnaires de salles de spectacle, Tourneurs, Programmateurs, Associations et ONG culturelles, centres et instituts culturels ,Producteurs, Éditeurs, Services de coopération culturelle des ambassades accréditées auprès du Burkina Faso..., intéressés par la programmation de spectacles africains, Structures publiques et privées d'enseignement et de formation.

ARTS PLASTIQUES : Organismes de symposium et d'exposition en arts plastiques, Galeristes, centres et instituts culturels , Associations et ONG culturelles, Marchands d'art, Éditeurs de revues spécialisées en Arts plastiques, Structures publiques et privées d'enseignement et de formation.

Littérature : Responsables de festivals, salon et foire, Centres et instituts culturels , Associations et ONG culturelles, Producteurs, Éditeurs, Services de coopération culturelle des ambassades accréditées auprès du Burkina Faso, Structures publiques et privées d'enseignement et de formation.

Date : du 29 mars au 04 avril 2020

Lieu : Maison de la Culture Anselme Titianma Sanon (Bobo-Dioulasso)

Contacts des membres de la commission :

Idrissa ZOROM, Président de la Commission, 76 68 85 28, zorom.idrissa@gmail.com

Téléphone Bationo, Vice-président, 76 62 29 29, artistesdistribution@yahoo.fr

Ardiman Traoré, membre, 74 38 67 38, traoreardimandes@yahoo.fr

Assane Ouattara, membre, 78 84 30 32, ojumeaux@yahoo.fr

Bagnema Charlemagne Bamouni, 62 53 77 06

Dans le cadre de la tenue de la 20^{ème} édition de la Semaine Nationale de la Culture, SNC Bobo 2020, **prévue du 29 mars au 04 avril 2020**, il est initié pour la troisième édition, le Marché des Arts.

I. Contexte et justification

Parmi les objectifs assignés par l'Etat à la Semaine Nationale de la Culture, figure en bonne place l'identification, la valorisation et la promotion des expressions et identités culturelles des communautés nationales ainsi que la valorisation et la promotion de la création artistique.

En rapport avec cette mission, la SNC constitue, par excellence, la vitrine et la tribune d'expression de la diversité culturelle de la soixantaine de communautés présentes au Burkina Faso.

Les sélections, au niveau régional, sont ouvertes à toutes les sensibilités culturelles évoluant dans les domaines des Arts du spectacle et des Arts plastiques sans restriction de quota. À l'issue de ces sélections, les artistes et groupes artistiques qui excellent dans les différentes disciplines sont invités, conformément aux dispositions des règlements intérieurs, à prendre part à la phase finale qui se tient à Bobo-Dioulasso.

Dans le domaine des Arts du spectacle, les plateaux artistiques offrent une diversité et une richesse impressionnantes en termes de genres et de rythmes musicaux, de danses, de chorégraphies et de couleurs à travers les tenues et autres parures et accoutrements dans un cadre unique et exceptionnel que constitue la Maison de la culture , l'une des salles de spectacle les plus modernes d'Afrique.

Dans le domaine des arts plastiques, les peintres et spécialistes du batik, émerveillent par les qualités stylistiques et esthétiques de leurs œuvres. Les œuvres en sculpture, peinture et batik seront en exposition pour le volet compétition et en exposition-vente.

En matière de littérature, en plus de foire littéraire animées principalement par les professionnels de la chaîne de valeur, des œuvres inédites sont en compétition dans les différentes catégories génériques.

II. Description

1. Objectifs

Le marché des arts vise comme objectif général l'établissement de relations professionnelles entre les artistes et groupes nationaux participant à la SNC dans les catégories Arts du

spectacle, Arts plastiques et littérature avec des promoteurs nationaux et internationaux évoluant dans les mêmes domaines.

Pour la présente édition, les objectifs spécifiques ci-dessous sont visés :

- Inviter cinquante promoteurs culturels nationaux du domaine des Arts du spectacle, de la littérature et en Arts plastiques à la 20^{ème} édition de la SNC ;
- Inviter une quinzaine de promoteurs culturels internationaux à la 20^{ème} édition de la SNC ;
- Organiser des rencontres professionnelles entre artistes et promoteurs culturels ;

2. Ressources disponibles

Les ressources pour la mise en œuvre du Marché des Arts sont constituées essentiellement par les artistes, les écrivains et groupes artistiques en compétition dans les domaines des Arts du spectacle, de la littérature et des Arts plastiques.

Pour les Arts du spectacle:

- Danse traditionnelle (jeunes)
- Danse traditionnelle (adultes)
- Ballet (jeunes)
- Musique traditionnelle
- Vedettes de la chanson traditionnelles
- Chœurs populaire
- Orchestres
- Création chorégraphique
- Slam

Pour les Arts plastiques :

- Sculpture
- Peintures
- Batik

Pour la littérature :

- Roman
- Nouvel
- Théâtre
- Poésie

Pour la découverte des groupes artistiques en arts du spectacle et des artistes plasticiens et les échanges avec les écrivains, les cadres suivants sont mis à disposition :

- **Arts du spectacle** : prestation en live des artistes et des groupes artistiques pendant les compétitions du GPNAL ; prestations spéciales à la demande dans une salle de la Maison de la culture; cadre d'échanges, de discussions, de visionnage et d'écoute des productions artistiques ;
- **Arts plastiques et appliqués** : visite de l'exposition des œuvres d'art, cadre d'échanges et de discussion, visites à la galerie des arts, visites dans les ateliers de peinture, de sculpture et de batik.
- **Littérature** : échanges avec les écrivains en compétition, dédicaces littéraires, visite de l'exposition littéraires

3. Publics-cibles :

Tout promoteur culturel national ou international ou organisations intéressés. Il s'agit notamment des catégories de promoteurs culturels suivants

- Directeurs de festivals ;
- Directeurs et gestionnaires de salles de spectacle ;
- Producteurs ;
- Éditeurs ;
- Tourneurs ;
- Coordonnateurs de réseaux de festivals ;
- Marchands d'arts ;
- Organisateurs de symposiums et d'exposition en arts plastiques ;
- Galeristes ;
- Responsables d'associations et d'ONG culturelles ;
- Responsables de services de coopération culturelle d'ambassade ou de bureau de coopération ;
- structure d'enseignement et de formation
- étudiants ;
- Etc.

4. Modalités de mise en œuvre

Le présent dossier sera distribué essentiellement par voie électronique. Une fiche d'inscription y est jointe. **Les promoteurs culturels intéressés devront retourner par courriel électronique, au plus tard, le 17 mars 2020 leur fiche d'inscription accompagnée d'une description des attentes pour le marché des arts.**

Sur la base des fiches d'inscription reçus, la Commission procédera à la sélection de cinquante structures au maximum qui seront invités par voie électronique à prendre part au marché des arts de la 20^{ème} édition de la SNC.

5. Obligation de l'organisation et des promoteurs culturels

Obligations de l'organisation : Le Comité d'organisation de la 20^{ème} édition de la Semaine Nationale de la Culture s'engagent vis-à-vis des promoteurs à :

- assurer l'accréditation à tous les espaces de manifestation de la 20^{ème} édition de la SNC ;
- assurer le transport interurbain du siège de la commission marché des arts aux différents lieux et sites dédiés ;
- assurer la tenue de rencontres professionnelles et d'échanges sollicitées à son siège;

Obligations des accrédités :

- respecter les dispositions des règlements de la SNC ;
- programmer des rendez-vous professionnels;
- prendre part aux activités sollicitées et programmées ;
- participer à une séance bilan et d'évaluation du marché des arts.



XXème EDITION
SEMINE NATIONALE DE LA CULTURE
SNC BOBO 2020

FICHE D'INSCRIPTION

MARCHE DES ARTS

(29 mars au 04 avril 2020)

Nom et Prénom :

Fonction :

Dénomination Structure et forme juridique (Association, ONG, Entreprise, etc.) :

Pays : Ville :

Domaine d'intérêt et choix

Domaines	Cochez le ou les domaines de votre choix
Arts du spectacle	
Arts plastiques et appliqués	
Littérature	

Tél : :

Courriel/mail :

Déclare faire acte de candidature en vue de participer au marché des arts de la 20^{ème} édition de la Semaine Nationale de la Culture et pris connaissance du dossier de participation.

Lieu et date :

Signature

Fiche à retourner, après remplissage, au plus tard le 17 mars 2020, par courriel ou mail, obligatoirement aux adresses suivantes :

zorom.idrissa@gmail.com

artistesdistribution@yahoo.fr

traoreardimandes@yahoo.fr

ojumeaux@yahoo.fr